

CACES R482 - Engins de Chantiers

OBJECTIF DE LA FORMATION: CACES R482 - Engins de Chantiers - Catégories A-B1-C1-F (1 à 4 catégories) - Etre capable d'appliquer les règles de sécurité liées à la fonction de conducteurs d'engins tant sur le plan théorique que pratique.

RÉSULTATS ATTENDUS :

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R482 - Engins de Chantiers - Catégories A-B1-C1-F (1 à 4 catégories)

ENCADREMENT FORMATEUR :

Titulaires des diplômes/titres/certificats requis (CACES®, permis de conduire, etc.) Examineurs certifiés testeurs CACES® par Bureau Veritas Certification Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs sont régulièrement, formés, audités et évalués par des organismes extérieurs et nos moyens internes

PUBLIC VISÉ :

Toute personne souhaitant utiliser des engins

PRÉ REQUIS :

Initial: Être âgé de 18 ans minimum Ne pas avoir de restrictions ou de contre-indications médicales pour l'utilisation chariots de manutention Maîtriser le français (oral et écrit) Maîtrise des 4 opérations mathématiques de bases. Recyclage: Disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à sa conduite en sécurité.

SUIVI - ÉVALUATIONS :

Suivi et sanction de la formation : feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation et certificat CACES® en cas de réussite aux examens. - Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de formation : Tests CACES® engins (Examens théoriques et pratiques selon la recommandation R482 de la CNAM) ou équivalent. - Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique. Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme. Partie théorique : Alternance d'apport théorique par le formateur à l'aide d'un exposé par vidéoprojecteur et d'exercices en groupe (étude de cas vidéo, schémas, etc.), d'échange d'expériences, de démonstration et d'explications sur paperboard. Vérification des acquis tout au long de la formation à l'aide de quizz. Partie pratique : Mise en situation en groupe. Après démonstration et explication par le formateur, à tour de rôle, chaque stagiaire effectue des manœuvres sous sa direction pendant que le reste du groupe suit en écoute pédagogique les indications et corrections du formateur. Les exercices augmentent progressivement en difficultés et sont adaptés à l'évolution de chaque stagiaire. Un bilan est effectué en fin de journée pour suivre la progression. 1 salle équipée ainsi que les moyens techniques conformes à la Recommandation R482 devront absolument être mis à disposition par le client.

ACCESSIBILITÉ :

Personne en Situation d'Handicap Bienvenue. Un accompagnement spécifique peut être engagé. Notre référent handicap est à votre disposition au numéro indiqué dans nos coordonnées.

CONTENU DE LA FORMATION :

Définition des différentes catégories :

- Catégorie A – Pelle hydraulique et Motobasculeur ou chargeuse ou compacteur

- Catégorie B1 – Pelle hydraulique (À chenilles ou sur pneumatiques, Avec godet rétro, Equipée pour le levage de charges)
 - Catégorie B2 – Machine de sondage ou de forage
 - Catégorie B3 – Pelle rail-route
 - Catégorie C1 – Chargeuse ou chargeuse-pelleteuse
 - Catégorie C2 – Bouteur
 - Catégorie C3 – Niveleuse
 - Catégorie D – Compacteur
 - Catégorie E – Tombereau
 - Catégorie F – Chariot de manutention tout-terrain à conducteur porté
 - Catégorie G – Deux engins choisis parmi la liste des engins représentatifs des catégories B à F.
- Connaissances théoriques :
- Connaissances générales
 - Technologie des engins de chantier
 - Les principaux types d'engins de chantier - Les catégories de CACES®
 - Règles de circulation applicables aux engins de chantier
 - Risques liés à l'utilisation des engins de chantier
 - Exploitation des engins de chantier
 - Vérifications d'usage des engins de chantier
- Savoir-faire pratiques :
- Prise de poste et vérification
 - Conduite et manœuvres
 - Fin de poste – opérations d'entretien quotidien – Maintenance
 - Conduite au moyen d'une télécommande (en option)
 - Chargement / déchargement sur porte-engins (en option pour certaines catégories)
- Passage du test CACES :
- Évaluations théoriques et pratiques selon la recommandation CACES® R482.

LANGUE : Français

CERTIFICATION

Carte CACES de la/des catégorie(s) concernée(s) Option AIPR :

LIEU, DATES ET HORAIRES DE LA FORMATION

Cf. convention, convocation ou devis joint

Contact@formationstrategique.fr

MONTPELLIER : 13 Rue de la garrigue 34130 Mudaison - 04.67.92.15.56

ALES : 217, Ch. du Réservoir - 30140 BAGARD - 04.66.24.98.44

SAS au Kal-7800 € / RCS 484 937 933 00022 / TVA FR.51 484 937 933 / NAF 8559A. N° déclaration de Prestation 91-30-02586-30